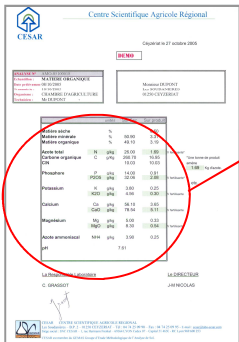


Comment lire le bulletin d'analyse d'amendement organique ?

Menu 402



	symbole	unités	sur sec (MS)	sur produit
Matière sèche	MS	%	71,70	55,30
Matière minérale	MM	%	28,30	39,65
Matière organique	MO	%		15,65
Azote total	N-tot	g/Kg	9,51	5,26
Azote ammoniacal	N-NH4	g/Kg	0,00	0,00
Azote organique*	N-org	g/Kg	9,51	5,26
Phosphore	P	g/Kg	1,83	1,01
	P2O5	g/Kg	4,19	2,32
Potassium	K	g/Kg	4,58	2,53
	K2O	g/Kg	5,50	3,04
Calcium	Ca	g/Kg	22,38	12,38
	CaO	g/Kg	31,33	17,33
Magnésium	Mg	g/Kg	4,95	2,74
	MgO	g/Kg	8,22	4,54

Le taux de matière sèche du produit brut.

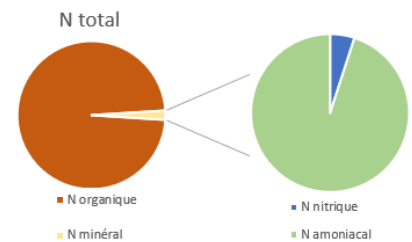
Son complément est le taux d'humidité du produit.

De la MS sont calculées toutes les valeurs « sur produit » = « sur matière brute » de cette colonne

L'azote total 5.26 Kg/tonne est essentiellement **organique** : il n'est pas disponible immédiatement par les plantes.

Seulement une partie va se minéraliser dans l'année en fonction des conditions pédo-climatiques : ordre de grandeur 1/3.

L'azote ammoniacal est une partie de l'azote minéral (avec l'azote nitrique). Il est plus rapidement disponible par les plantes mais ne représente qu'une petite quantité de l'azote total. Dans cet exemple il est inférieur au seuil de détection.



Matières minérales (cendres totales) MM + **matières organiques** (MO) = 100% de la MS.

Une partie des MM est soluble : sels minéraux dont sels de potassium, calcium, magnésium.

Si MO élevée : **potentiel amendant** du produit (que l'indice ISMO doit confirmer): action sur la structure du sol.

Si MM élevée : rôle **fertilisant** du produit.

Les valeurs fertilisantes du produit (cases vertes)

= « formule N-P-K-Ca-Mg »

Exprimé en « pour mille » = g/Kg =

Kg par tonne de produit brut.

Dans l'exemple, une tonne de ce compost amène :

- 5.26 Kg d'azote
- 2.32Kg de phosphore P2O5
- 3.04Kg de potasse K2O
- 17.33 Kg de chaux CaO
- 4.54 Kg de magnésie MgO

La disponibilité des éléments (sauf l'azote) est immédiate et presque totale.



membre du GEMAS—adhérent au BIPEA

(Groupe d'Etude Méthodologique Analyse de Sol - Bureau Inter-Professionnel d'Etudes Analytiques) et participe activement aux 3 circuits de contrôles : terres, fourrages et amendements organiques.